

Image not found or type unknown



calcul des reductions fillons

Par **jacques36000**, le **24/08/2012** à **17:56**

Suite a l arrêt de cassation du 10 mai 2012 11-14519 qui concerne les réductions fillon avant le 1 octobre 2007.ce jugement peut il être transposé au calcul actuel prévu par l article L241-13 du code de la sécurité social modifie qui ne prévoit nullement le cas de maintien de salaire en cas de congés payes supérieur au salaire habituel?